

"LS SCORFF " Loisirs Sportifs SCORFF
Société à responsabilité limitée au capital de 10 000 euros
Siège social: Patinoire du Scorff 262 rue Jean-Marie Djibaou 56 600 Lanester
RCS 825 235 278 Lorient
(la "Société")

DÉCISION DE L'ASSOCIÉ UNIQUE DU
2 décembre 2025

La société UCPA SPORTS LOISIRS, société par actions simplifiée au capital de 1 000 000 euros, ayant son siège social 21 Rue de Stalingrad 94110 Arcueil, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Créteil sous le numéro 352 902 035, représentée par sa présidente l'association UCPA Sport Loisirs,

Propriétaire de la totalité des 100 parts sociales de 100 euros composant le capital social de la Société LS SCORFF - Loisirs Sportifs SCORFF,

Associée unique de la Société,

En présence de Monsieur Guillaume LEGAUT, gérant non associé de la Société,

A pris les décisions suivantes :

- Transfert hors ressort du siège social de la Société;
- Modification corrélatrice de l'article 4 des statuts de la Société;
- Délégation de pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

PREMIÈRE DÉCISION

L'associée unique décide de transférer le siège social de la Société sis Patinoire du Scorff 262 rue Jean-Marie Djibaou 56 600 Lanester au 21, Rue de Stalingrad 94110 Arcueil à compter de ce jour.

DEUXIÈME DÉCISION

En conséquence de ce qui précède, l'associée unique décide de modifier l'article 4 des statuts de la manière suivante:

"Article 4 - SIEGE SOCIAL

Le siège social est fixé : 21, Rue de Stalingrad 94110 Arcueil."

Le reste de l'article demeure inchangé.

TROISIÈME DÉCISION

L'associée unique donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits des présentes pour remplir toutes formalités de droit.

af

L'associé unique
UCPA SPORTS LOISIRS,
Représentée par sa présidente, L'association UCPA Sport Loisirs,
Elle-même représentée par son directeur général,
Monsieur Guillaume LEGAUT

